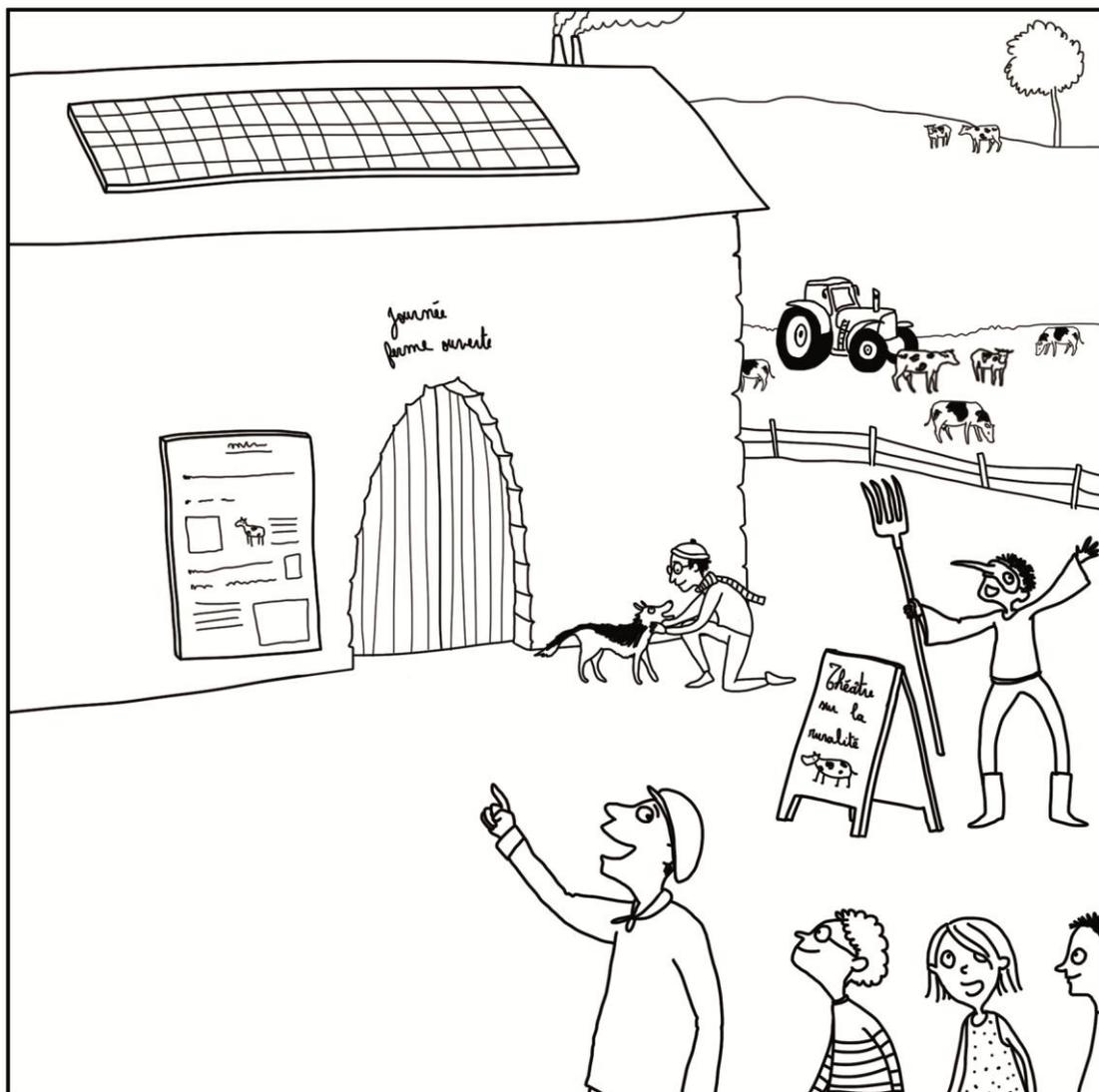


# Agriculture

*Vers une plus grande autonomie des exploitations agricoles et projet 'Agri-Culture'*





# 1 Agriculture – Vers une plus grande autonomie des exploitations agricoles et projet ‘Agri-Culture’

## 1.1 Identification du projet

### 1.1.1 Intitulé

Améliorer l’autonomie énergétique et alimentaire des exploitations agricoles du territoire grâce à un conseil personnalisé en ferme, favoriser les échanges d’expériences entre agriculteurs et sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole du territoire.

### 1.1.2 Porteur de projet identifié

Le porteur du projet est l’ASBL GAL Pays des tiges et chavées. Cette fiche est en effet issue d’une réflexion en groupe de travail « agriculture » organisée par le GAL. Le groupe de travail s’est réuni à plusieurs reprises et chaque fois les agriculteurs étaient bien représentés :

- Groupe de travail du 15/05/2014 – 18 personnes
- Groupe de travail du 11/06/2014 – 16 personnes
- Restitution publique des propositions du groupe de travail le 18/06/2014

### 1.1.3 Bénéficiaire et opérateur de terrain

L’ASBL GAL Pays des tiges et chavées est à la fois bénéficiaire de la subvention et opérateur de terrain.

### 1.1.4 Partenaires

**Partenaires privilégiés identifiés pour la mise en œuvre du projet :**

Office Provincial Agricole (OPA)

L’Office Provincial Agricole basé à Ciney a pour objectif d’appuyer le monde agricole et horticole de la Province de Namur (essentiellement les exploitants agricoles et horticoles, mais aussi les particuliers, directement ou par le biais de divers intervenants publics ou privés), contribuant ainsi à une agriculture durable de qualité. L’OPA et l’asbl OPA Qualité Ciney emploient une vingtaine de personnes et proposent différents services aux agriculteurs et horticulteurs :

- la section de gestion (essentiellement via l’asbl), agréée par le SPW, tient la comptabilité de gestion de plus de 120 exploitations et les guide dans l’aide à l’investissement et la gestion environnementale.
- le laboratoire de l’OPA (intégré au réseau REQUASUD) réalise annuellement de 3000 à 5000 analyses de terre et plus de 10 000 analyses de fourrages.
- la section agronomique délivre des conseils variés (fertilisation des cultures, rations alimentaires pour le bétail, conseil variétal, conduites « agro-horticoles » concernant les fraises, vergers, vignes...), sur base de l’interprétation d’analyses menées au laboratoire ou non. Elle vient aussi en appui à des initiatives de diversification et constitue l’ancrage namurois des Centres Pilotes Agricoles (Maïs : CPM, Céréales et oléo-protéagineux : Cadco et APPO, fourrages : Fourrage-mieux,...).

Se basant sur son expertise de terrain et son ancrage local, l’OPA a été sélectionné comme partenaire pour les actions suivantes :

- réalisation des comptabilités de gestion ou collecte des données si les comptabilités ont été faites par ailleurs



- réalisation des analyses de fourrages

### La Compagnie du Milieu du Monde

La Compagnie du Milieu du Monde est une asbl basée sur la commune d'Assesse dont l'objet social est de promouvoir des activités socioculturelles et artistiques dans les villages de la région.

Les initiateurs du projet ont établi le constat suivant : peu d'initiatives culturelles voient le jour dans les villages et dans la région. Trop souvent, les citoyens sont amenés à devoir se déplacer jusque Ciney, Marche, Andenne, Dinant, Huy ou Namur pour avoir accès à la culture. Et sans doute sont-ils trop peu nombreux à faire cette démarche.

Le dynamisme des associations et des villageois de ces communes est pourtant reconnu, et un foisonnement d'artistes vivent dans la région. Si la culture s'ancrait au sein des villages, la population ferait certainement plus vite le pas de vouloir découvrir au sein même de son environnement une pièce de théâtre, un groupe de musique, un spectacle de cirque, ... Les initiateurs du projet en sont convaincus.

C'est sur ce pari qu'est née l'idée de créer une compagnie de théâtre grâce à laquelle les disciplines artistiques viendraient s'immiscer au sein des villages.

Concrètement, les objectifs de la Compagnie se traduisent par des projets tels que :

- L'utilisation d'une roulotte de spectacle et l'acquisition d'une structure permettant l'itinérance pour accueillir des spectacles et un public dans des endroits divers.
- La création de spectacles semi-professionnels et professionnels (favoriser la création collective, susciter la participation dans l'élaboration et la création des spectacles issus de la compagnie).
- L'accueil de petites formes théâtrales ou musicales au siège social de la cie ou dans des endroits divers de manière régulière.
- La mise en place d'ateliers liés aux arts de la scène et menés par des artistes qui gravitent autour de la compagnie.
- La mise en place de projets d'échanges culturels.
- La création d'événements culturels participatifs et citoyens.
- Le développement de partenariats avec les associations locales.

L'expérience de la Compagnie en matière de création d'événements participatifs et citoyens ainsi que son ancrage local en font un partenaire privilégié pour le volet de mobilisation citoyenne autour de la ruralité.

### **Autres partenaires :**

D'autres partenaires ont également été identifiés comme essentiels pour la mise en œuvre du projet. Des contacts ont été établis avec ces différents partenaires et ils marquent un réel intérêt à s'impliquer dans le projet. Des accords de partenariat sont en cours d'élaboration. Ils devront ensuite être entérinés par les pouvoirs décisionnels des différentes structures :

- CRA-W :
  - o mise en œuvre du bilan DECiDE
  - o conseils méthodologiques sur l'analyse de l'autonomie alimentaire
  - o conseils pour la mise en œuvre des essais en fermes
- OPA : interprétation des données issues de l'analyse de l'autonomie alimentaire
- ValBiom : interprétation des résultats de bilan énergétique



Enfin, certains partenaires avec lesquels le GAL avait déjà collaboré lors de la précédente collaboration seront à nouveau sollicités pour leur expertise particulière :

- Fourrage Mieux – expérimentations en fermes
- CETA du Condroz : organisation de visites en fermes et échanges entre agriculteurs
- Comice agricole du Condroz - Ciney : organisation de visites en fermes et échanges entre agriculteurs
- Commissions agricoles des 3 communes
- GAL HSFA – échange d’expériences par rapport à leur projet ‘Fermes en valorisation économique’
- Greenotech – conseil en techniques culturales simplifiées
- APPO – production de protéagineux

### **1.1.5 Administration fonctionnelle pressentie**

DGO3

## **1.2 Objectifs à atteindre**

Plusieurs objectifs sont visés par le projet :

- Améliorer l’autonomie énergétique et alimentaire des exploitations agricoles en dressant un bilan à l’échelle de la ferme et en accompagnant les agriculteurs dans le choix et la mise en œuvre des solutions. Les questions d’autonomie s’adressant aux fermes d’élevage, celles-ci seront principalement visées dans cet axe du projet.
- Créer des moments de rencontres entre agriculteurs autour de visites en fermes afin qu’ils puissent retisser des liens, partager leur expérience et améliorer leurs pratiques professionnelles.
- Mener des expérimentations en ferme en matière de valorisation des fourrages sur base des demandes spécifiques des agriculteurs.
- Sensibiliser le citoyen aux réalités des exploitations agricoles du territoire à travers une démarche créative et artistique.

## **1.3 Objectifs de la stratégie auxquels il contribue**

Le projet intègre clairement les 3 axes majeurs de la stratégie identifiée pour le territoire :

Il vise d’une part à valoriser et à stimuler l’économie productive locale en soutenant un secteur économique primordial à l’échelle du territoire. En effet, en diminuant les coûts liés à l’énergie et à l’achat d’aliments pour les fermes d’élevage, le projet contribue au maintien des exploitations agricoles dans un contexte particulièrement difficile pour les éleveurs.

D’autre part, l’autonomie alimentaire devrait favoriser le maintien des prairies permanentes avec les conséquences positives que cela engendre au niveau des paysages et de lutte contre l’érosion. Par ces différents aspects, le projet contribue à préserver les qualités et aménités territoriales.

Le projet contribue donc à atteindre un équilibre durable en termes de développement économique et technologique dans un milieu préservant son caractère rural et son cadre de vie exceptionnel.

Le projet concourt également à favoriser l’équité sociale au sein du territoire en réduisant l’isolement des agriculteurs. Il favorise les liens entre agriculteurs et permet de sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole qui les entoure. Il s’inscrit dans une dynamique citoyenne de réappropriation de la ruralité. Enfin, de par les modes de gestion qu’il suggère, il permet aux agriculteurs de pouvoir dégager du temps et par conséquent d’améliorer leur bien-être.



### 1.3.1 Liens avec les autres fiches du PDS

- Energie verte : la biomasse ligneuse visée dans la fiche Energie Verte peut constituer un débouché pour certains produits des fermes (tailles de haies). Elle peut également constituer une source d'énergie exploitable dans les fermes.
- Tourisme : le réseau de guides agricoles mis en place dans le cadre du présent projet permettra de sensibiliser les touristes en séjour sur le territoire aux réalités du monde agricole.

## 1.4 Description du contexte

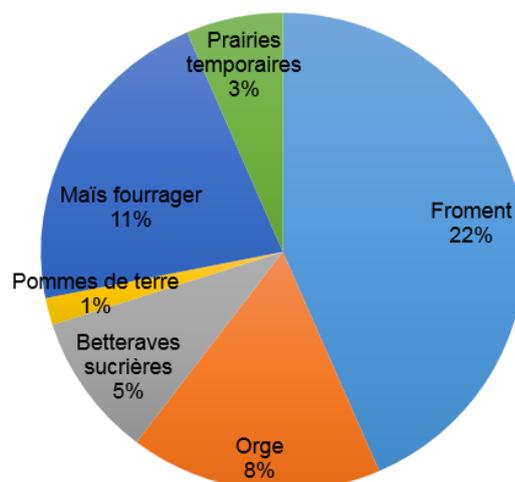
### 1.4.1 Eléments de diagnostic et besoins identifiés

De par son occupation des sols, l'agriculture, est un secteur important du territoire rural puisqu'elle occupe 65% de ce territoire. Elle constitue l'un des socles du développement durable et joue un rôle non négligeable sur le plan socio-économique.

Le recensement agricole de 2012 faisait état de 170 exploitations dans les trois communes, dont 62 à Ohey, 58 à Assesse et 50 à Gesves. La main d'œuvre peut être estimée à 217 unités de travail annuel.

La superficie agricole utilisée (SAU) est évaluée à 10 113 ha. 61% de cette surface est utilisée comme terres arables, dont les cultures les plus répandues sont le froment (22% de la SAU), le maïs fourrager (11%), l'orge (8%) et la betterave sucrière (5%). Le reste de la SAU est une superficie toujours couverte d'herbe. Une très petite surface (0,1%) est dédiée aux cultures permanentes (pépinières et vergers), et seulement 16 ha sont couverts de cultures sous serres.

Superficie agricole utilisée (ha)	10 113,73	100%
Terres arables	6211,74	61%
dont Froment	2187,90	22%
dont Orge	848,25	8%
dont Betteraves sucrières	489,12	5%
dont pommes de terres	92,32	1%
dont maïs fourrager	1088,53	11%
dont prairies temporaires	326,22	3%
dont légumes en plein air (y. c. cultures fruitières non permanentes)	144,72	1%
dont jachères	148,21	1%
Superficie toujours couverte d'herbe	3890,96	38%
Cultures permanentes (pépinières, vergers)	10,87	0%
Cultures sous serres	0,16	0%



Répartition de la superficie agricole utilisée sur le GAL (source : Recensement agricole 2012)

L'élevage est bien présent dans les trois communes, avec plus de 20 000 bovins, plus de 8 000 porcins et plus de 110 000 volailles. Le territoire d'Assesse abrite à lui seul la moitié de ce cheptel.

Les crises successives vécues par les secteurs du lait et de la viande poussent les agriculteurs à reconsidérer leur mode de gestion afin de réduire leurs coûts de production. Parallèlement, l'agriculture, et plus spécialement les spéculations animales, sont souvent montrées du doigt pour les



pressions qu'elles exercent sur leur environnement, que ce soit au niveau des nappes phréatiques (nitrates), ou de l'atmosphère (gaz à effet de serre).

Au niveau social, c'est la diminution du nombre d'exploitations agricoles, liée aux incertitudes du secteur, à la perte de rentabilité et aux normes environnementales et sanitaires de plus en plus contraignantes, qui s'avère préoccupante.

A l'avenir, le contexte de production animale continuera à muter suite à des changements que l'on prévoit profonds, de plus en plus nombreux et imprévisibles. Ces mutations représenteront autant de contraintes et/ou d'opportunités sur les plans économique, environnemental et social.

Sur le plan économique, la suppression des quotas, la volatilité du prix du lait notamment et l'augmentation du prix des intrants représentent les principaux éléments d'évolution et d'incertitude.

Sur le plan environnemental, l'étendue des zones vulnérables et des réglementations qui y sont appliquées ainsi que l'implémentation des « Directives Oiseaux et Habitats » impactent déjà la spéculation laitière.

Enfin, sur le plan social, les souhaits de la société en termes de bien-être animal et d'approvisionnement en aliments de qualité mais de faible coût sont à mettre en adéquation avec les attentes des éleveurs en termes de reconnaissance de leur métier et d'une juste rétribution quant à la pénibilité et la charge de leur travail.

En groupe de travail 'agriculture' du GAL, les agriculteurs présents ont pointé l'autonomie alimentaire et la réduction des dépenses énergétiques comme des facteurs primordiaux pour assurer une meilleure viabilité économique des fermes et envisager les mutations à venir. En effet, il semble essentiel d'aller vers une plus grande autonomie de nos fermes afin qu'elles puissent faire face à l'augmentation du coût de l'énergie et des intrants.

Un autre aspect important relevé lors de ces réunions est le manque de conseil neutre en ferme. En effet, les personnes les plus présentes dans les fermes sont les délégués commerciaux qui ont un avis orienté sur la gestion de l'agriculteur. Les agriculteurs sont dès lors demandeurs de pouvoir bénéficier de conseils personnalisés pour atteindre une plus grande autonomie.

Dans le même ordre d'idées, ils ont également déploré qu'un grand nombre de recherches agricoles ne correspondent pas à leurs attentes ou que les résultats de ces recherches ne sont pas facilement accessibles ou transférables à leurs réalités. Il y a une réelle volonté chez les agriculteurs de se réapproprier leur métier, de pouvoir explorer des pistes au sein de leurs fermes et de multiplier les échanges techniques entre pairs.

Ces différentes constatations ont amené le groupe de travail à proposer le présent projet.

### **1.4.2 Etapes préparatoires**

Plusieurs étapes ont permis d'aboutir à la présente proposition de projet. Différentes actions menées dans le cadre de la programmation précédente ont été l'occasion d'échanger avec des agriculteurs du territoire et ont initié la réflexion.

#### **Il a plu sur le grand paysage**

La projection du film de Jean-Jacques ANDRIEN « Il a plu sur le grand paysage » suivi d'un débat animé par Philippe SOREIL, (présentateur de « La clef des champs » sur la RTBF) à l'occasion du « Week-end GAL » les 25 et 26 mai 2013 a été l'occasion d'initier un débat entre agriculteurs et habitants du territoire. 60 personnes étaient présentes et ont montré un réel intérêt pour le sujet.





### **Séance d'information sur l'autonomie fourragère**

Afin de sensibiliser les agriculteurs à ce sujet, une séance d'information « Vers une plus grande autonomie alimentaire de nos élevages » a été organisée le 23 avril 2014, au sein de locaux du GAL. 27 personnes étaient présentes dont plusieurs agriculteurs.



### **Echanges avec des agriculteurs français sur la thématique de l'agroécologie**

Dans le cadre du projet de coopération 'Abeilles', le GAL a accueilli une délégation d'agriculteurs français de la région de Grenoble. Dans ce cadre, la visite d'une ferme laitière en autonomie alimentaire complète a été organisée et a suscité un vif intérêt tant chez les agriculteurs français que chez les agriculteurs du territoire.



### **Nourrir l'Humanité, c'est un métier**

Le 08/05/2014, le GAL a organisé une soirée théâtre-débat à Maillen sur le thème de l'agriculture et du développement des zones rurales en général en invitant le spectacle « Nourrir l'Humanité, c'est un métier » à se produire sur son territoire. L'occasion d'initier un débat citoyen sur l'agriculture (animé par Pierre Courtois de l'OPA), mais également de marquer symboliquement le lancement de l'appel à projets en perspective de la programmation 2014-2020. La soirée a remporté un beau succès : près de 90 personnes étaient présentes, dont une vingtaine d'agriculteurs et agricultrices. Un spectacle interpellant et apprécié suivi d'un débat vif et constructif.



Ces différentes actions ont clairement montré l'intérêt des agriculteurs d'envisager des actions en faveur du secteur agricole au sein du GAL. Un groupe de travail a alors été mis en place et s'est réuni à trois reprises, comme déjà mentionné plus haut :

- Groupe de travail du 15/05/2014 – 18 personnes
- Groupe de travail du 11/06/2014 – 16 personnes
- Restitution publique des propositions du groupe de travail le 18/06/2014



## **1.5 Publics cibles concernés et impact sur le territoire**

### **1.5.1 Publics cibles**

- Les agriculteurs du territoire, avec une attention particulière pour les éleveurs, qui seront accompagnés dans la mise en œuvre de solutions permettant d'augmenter l'autonomie énergétique et alimentaire de leur exploitation.
- Les citoyens des 3 communes qui seront sensibilisés à la réalité du monde agricole.

### **1.5.2 Impact sur le territoire**

Le projet peut être qualifié de projet durable puisqu'il a un impact sur les 3 piliers du développement durable :

#### **Economique**

En diminuant les coûts liés à l'énergie et à l'achat d'aliments pour les fermes d'élevage le projet contribue au maintien des exploitations agricoles dans un contexte particulièrement difficile pour les éleveurs. Il soutient un secteur économique primordial à l'échelle d'un territoire rural comme le GAL.

#### **Environnemental**

Selon l'Agence Wallonne pour l'Air et le Climat, le secteur agricole représente 12% des émissions wallonnes de gaz à effet de serre (GES). Il joue un rôle majeur dans les émissions de CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O (respectivement 76 et 78% des émissions de ces deux gaz). Favoriser l'autonomie énergétique et alimentaire des fermes contribue clairement à limiter les GES et permet d'inscrire l'agriculture du territoire dans une dynamique visant à limiter les changements climatiques.

Une rationalisation des intrants externes et une meilleure valorisation des engrais de ferme permettront également de limiter les pertes en azote dans l'environnement.

Enfin, le maintien des prairies permanentes sera favorisé, ainsi que la plantation de haies, ce qui contribue nettement à améliorer l'habitat et la biodiversité.

#### **Social**

Le projet favorise les liens et solidarités entre agriculteurs et permet de sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole qui les entoure. Il s'inscrit dans une dynamique citoyenne de réappropriation de la ruralité.

## **1.6 Actions prévues**

Les questions d'autonomie alimentaire et d'autonomie énergétique sont étroitement liées et dans le cas de fermes d'élevage, elles seront envisagées simultanément, permettant d'avoir une vue d'ensemble de l'exploitation.

25 fermes du territoire feront l'objet d'un bilan énergétique et alimentaire et seront accompagnées par le GAL dans la mise en œuvre de solutions permettant d'augmenter leur autonomie.

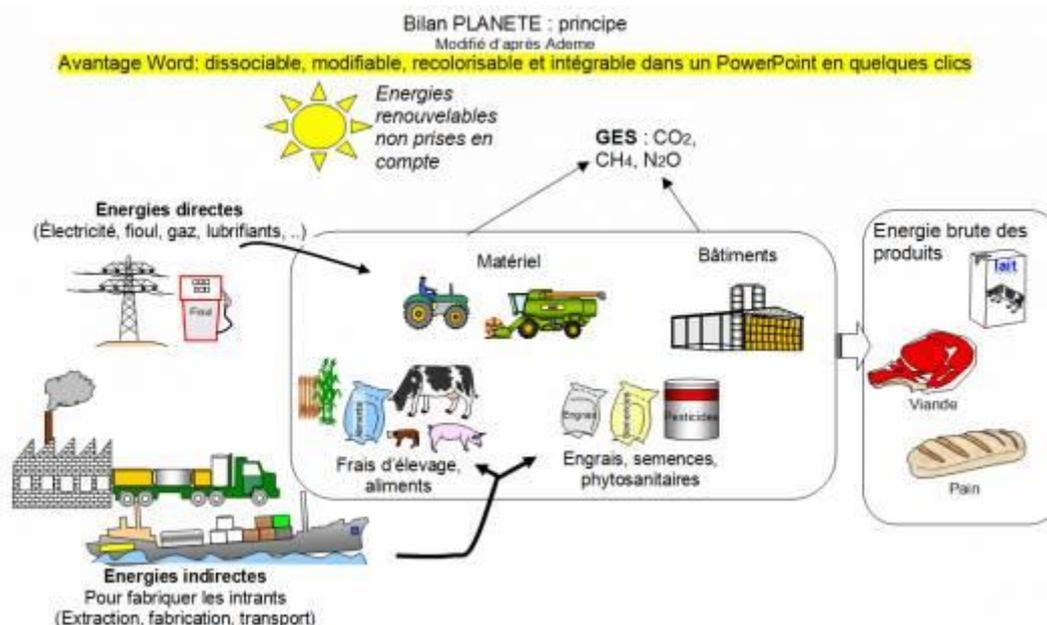
### **1.6.1 Autonomie énergétique**

#### **Définition de la méthodologie de bilan énergétique**

Actuellement, les bilans énergétiques et gaz à effet de serre (GES) de nos exploitations agricoles nécessitent de mobiliser des méthodes créées dans d'autres pays au départ de résultats obtenus au sein de systèmes différents de ceux rencontrés en Wallonie. ValBiom a notamment réalisé des bilans en fermes sur base de l'outil français PLANETE. Il s'agit d'un bilan entrées / sorties complet de l'exploitation, comptabilisé en terme d'utilisation d'énergie et donc d'émissions de GES. Ce bilan



tient compte des énergies directes consommées à la ferme (fuel, électricité, gaz, lubrifiant,...) et des énergies indirectes utilisées pour les intrants.



Ces outils diffèrent de par les références (autre type de bétail, autre niveau d'intensification, autre mode de conduite), les hypothèses et les modèles utilisés ainsi que par le niveau de précision souhaité. De plus, ils manquent de transparence ce qui les rend difficilement adaptables pour la Wallonie et utilisables à des fins de conseil.

Le CRA-W et l'AWAC (Agence Wallonne pour l'Air et le Climat) ont ainsi récemment développé un outil d'aide à la décision, baptisé DECiDE pour "Diagnostic Energie-Climat Des Exploitations agricoles en Wallonie", permettant de réaliser des diagnostics énergétiques et GES des exploitations agricoles wallonnes avec, également, une possibilité de réaliser des simulations visant à quantifier l'impact d'une modification des pratiques sur ces deux externalités. L'outil DECiDE doit à présent faire l'objet d'une phase test dans les fermes en 2015.

L'outil DECiDE sera utilisé par le GAL pour établir les bilans énergétiques en fermes. Le CRA-W collaborera au projet en tant que partenaire méthodologique pour l'utilisation de DECiDE, l'interprétation de ses résultats et la formulation du conseil à l'agriculteur.

👉 Annexe 9 : Présentation de l'outil DECiDE

### **Bilan énergétique et conseil en ferme**

Le travail en ferme sera structuré selon les étapes suivantes :

- Enquêtes en ferme
- Analyse des résultats
- Restitution et discussion avec l'agriculteur
- Proposition de solutions pour améliorer l'autonomie énergétique
- Rencontres entre agriculteurs pour échanger sur les bonnes pratiques identifiées à travers le diagnostic
- Choix concerté des solutions techniques
- Suivi dans la mise en œuvre des solutions choisies :
  - Aide administrative : constitution des dossiers de demande d'autorisation éventuels, dossiers de demande de primes,...
  - Aide logistique : études de marché, demandes de prix



## **Participation au groupe de travail Valbiom**

En juillet 2014, ValBiom a initié un groupe de travail 'Energie à la ferme'. Ce groupe de travail poursuit les objectifs suivants à l'échelle de la Wallonie :

- Améliorer les performances énergétiques des fermes
- Anticiper les besoins de rapportage sur la durabilité de l'agriculture

Le projet proposé par le GAL s'inscrivant totalement dans la démarche initiée par ValBiom, le GAL participera au groupe de travail et fera ainsi le lien entre l'expérience locale menée sur le territoire et les dynamiques régionales.

### **1.6.2 Autonomie alimentaire**

#### **Définition de la méthodologie d'analyse de l'autonomie alimentaire**

Différents éléments doivent être considérés dans l'analyse de l'autonomie alimentaire :

- Détermination de la ration
- Quantité de fourrages produits à la ferme
- Qualité de ces fourrages en matière d'apport énergétique et d'apport protéinique (tests de fourrages)
- Conduite des pâtures

L'établissement de la comptabilité de gestion apportera également des éléments nécessaires à l'analyse : rentabilité du troupeau, coûts liés à l'achat d'aliments.

L'Office Provincial Agricole sera associé au projet pour la réalisation de ces différentes analyses.

D'autres organismes de recherches ayant déjà travaillé sur les aspects d'autonomie alimentaire tels que le CRA-W seront également sollicités.

#### **Bilan alimentaire et conseil en ferme**

Le travail en ferme sera structuré selon les étapes suivantes :

- Enquêtes en ferme
- Analyse des résultats
- Restitution et discussion avec l'agriculteur
- Proposition de solutions pour améliorer l'autonomie alimentaire
- Rencontres entre agriculteurs pour échanger sur les bonnes pratiques identifiées à travers le diagnostic
- Choix concerté des solutions techniques
- Suivi dans la mise en œuvre des solutions choisies :
  - o Aide administrative : constitution des dossiers de demande d'autorisation éventuels, dossiers de demande de primes,...
  - o Aide logistique : études de marché, demandes de prix

Une plus grande autonomie alimentaire des fermes d'élevage passe avant tout par une meilleure valorisation des prairies. Le conseil personnalisé en ferme devra permettre aux agriculteurs d'exploiter au mieux leurs prairies permanentes : choix des espèces, mode de gestion du pâturage (tout à l'herbe, méthode Pochon,...), entretien et fertilisation des prairies,... Le projet contribuera à la conservation des prairies permanentes.

La production de foin et d'aliments concentrés à la ferme sera également envisagée. A ce sujet, l'unité de biométhanisation BioSpace, installée à Gesves, pourrait jouer un rôle dans le séchage d'aliments (luzerne, foin,...).



En matière énergétique, les solutions envisagées peuvent concerner la réduction de la consommation d'énergies directes : isolation des bâtiments, valorisation de la biomasse comme carburant (lien avec le projet Energie Verte du GAL), microbiométhanisation,...

Elles peuvent également concerner la consommation d'énergies indirectes en privilégiant des cultures et des techniques culturales permettant de réduire les intrants et la consommation de carburants.

### **1.6.3 Réalisation d'une brochure de capitalisation**

La méthodologie adoptée pour la mise en œuvre des bilans énergétiques et des analyses de l'autonomie alimentaire sera présentée dans une brochure afin de faciliter la réplique des actions par d'autres acteurs à l'échelle du territoire ou sur d'autres territoires. Des cas pratiques seront abordés dans cette brochure détaillant les résultats auxquels ont abouti les bilans ainsi que les solutions envisagées.

### **1.6.4 Recherche action : expérimentations en fermes**

Réalisation d'expérimentations démonstratives en ferme sur des thématiques ciblées et identifiées avec les agriculteurs : afin d'adapter au mieux les conseils en matière d'autonomie alimentaire au contexte agricole du territoire, des essais en ferme seront menés. Ils seront définis en concertation avec les agriculteurs. En effet, les agriculteurs ayant participé au groupe de travail 'agriculture' ont marqué un réel intérêt pour se réapproprier les aspects de recherche appliquée. Les essais (6\*0.5ha) porteront sur les aspects techniques suivants :

- Espèces végétales à privilégier en prairie
- Production d'une alimentation concentrée à la ferme
- Production de protéines à la ferme

Le CRA-W, le CER et Fourrage Mieux seront consultés pour apporter leur expertise dans la planification et la mise en œuvre des essais techniques.

Des fiches techniques seront réalisées pour chacun des essais mis en œuvre et diffusées auprès des agriculteurs locaux et plus largement.

Ces expérimentations n'ont pas pour vocation de présenter des résultats scientifiques tels que les centres de recherche pourraient le faire. Elles ont d'avantage pour objet la rencontre entre agriculteurs et la réappropriation de leur métier de « chercheur ». L'expérience est donc plus un moyen qu'une finalité.

### **1.6.5 Echanges d'expériences**

Dans le cadre du groupe de travail, les agriculteurs ont également marqué l'intérêt de renforcer les échanges entre agriculteurs autour de cas concrets. Afin de faciliter ces échanges et de diffuser les acquis du présent projet, 2 visites de terrain par an (8) seront donc organisées sur le territoire et porteront sur des sujets tels que :

- Présentation d'un cas concret de bilan énergétique et alimentaire + solutions proposées.
- Visite des aménagements réalisés dans une ferme afin d'améliorer l'autonomie.
- Visite des essais en ferme et transposition possible vers d'autres fermes,...

Ces échanges seront organisés en étroite collaboration avec le CETA et le Comice agricole actifs sur le territoire. En effet, leur ancrage local permettra de faciliter la concrétisation de ces échanges.



### 1.6.6 Groupements d'employeurs

Les différents contacts et échanges seront également l'occasion d'analyser avec les agriculteurs la pertinence de favoriser la création sur le territoire de groupements d'employeurs agricoles, de CUMA et de GAEC. 2 séances d'informations seront organisées sur le sujet. Le cas échéant, le chargé de mission apportera les renseignements nécessaires aux agriculteurs et appuiera la création de ce type de structures.

### 1.6.7 Sensibilisation des citoyens – Agri-Culture

#### La culture au service de la ruralité

A travers un travail créatif et collectif impliquant les citoyens du territoire, l'action vise une réappropriation de la ruralité et de ses enjeux. Concrètement, l'action aboutira à une pièce de théâtre impliquant des citoyens du territoire et illustrant la ruralité et les enjeux propres à notre territoire.

Elle sera basée sur une recherche dramaturgique réelle et locale. La recherche qui permettra l'écriture du projet collectif sera essentiellement basée sur la récolte de témoignages divers, sorte de consultation populaire.

L'objectif est de faire émerger une réalité profonde au travers d'animations, d'activités, de scènes théâtrales mélangeant humour, métaphore, caricature...

Une invitation interpellante, ludique et attractive (par exemple au travers d'une balade contée) sera lancée, par quartier sur le territoire, de manière à faire réagir la population à propos d'anecdotes, de vécus, de situations réelles en lien avec notre ruralité. En effet, la création artistique émanera d'un réel ancrage local, inspiré par notre ruralité.

Ces diverses réactions seront récoltées pour donner une matière de base au travail créatif qui sera coordonné par « La Compagnie du Milieu du Monde », troupe de théâtre locale (Assesse), sous la responsabilité du GAL.

Ce travail sera le fruit de la participation de multiples acteurs du territoire tels que les habitants, les associations, les écoles... qui seront invités, de manière originale, à intégrer le projet.

L'ensemble aboutira à une création théâtrale qui sera présentée prioritairement dans des lieux du territoire investi et éventuellement plus largement. 3 représentations sont prévues sur le territoire dans des lieux tels que le château de Courrière ou le local du Patro à Gesves.

Cette diffusion pourra se poursuivre, via la Compagnie, de manière pérenne afin de transmettre à long terme cette création.

Cette action fera l'objet d'une recherche de fonds additionnels afin d'assurer le professionnalisme de la création artistique.

Concrètement, le projet s'articulera en 4 phases et s'étalera sur 3 ans:

- PHASE 1 : Prémambule (12 mois) :
  - o Recensement, recherche de thématiques, mise en place d'un dossier
  - o Récolte de témoignages
  - o Invitation interpellante (obtenir la réaction de la population pour la genèse du projet)
  - o Prise de contact avec les partenaires qui se sont montrés intéressés
- PHASE 2 : Mise en œuvre (6 mois):
  - o Construction d'un projet de base suite aux résultats de la phase 1
  - o Mise en place de l'équipe artistique professionnelle
  - o Introduction des partenariats
  - o Définition du projet créatif



- PHASE 3 : Réalisation de la création collective (12 mois) :
  - o Travail de création/écriture
  - o Implication des partenaires
  - o Création des costumes
  - o Création de décors
  - o Répétitions
  - o Publicité de l'événement
- PHASE 4 : Présentation du projet collectif (6 mois) :
  - o Représentations
  - o Evaluation

Le budget prévu pour cette action est de 23.600€, répartis comme suit :

- Frais de personnel (18.600€)
  - o Coordination du projet par la Compagnie du Milieu du Monde
  - o Engagement d'artistes professionnels (invitation interpellante et encadrement du projet)
  - o Frais de déplacement
- Frais divers (5.000€)
  - o Frais d'impression
  - o Frais de construction des décors, de costumes, etc.
  - o Location d'espaces de représentation
  - o Location du matériel de représentation (son et lumière)
  - o Frais de catering

### **Création de 3 circuits touristique de visite de fermes alliant patrimoine et agriculture**

L'action vise à proposer aux habitants du territoire et aux groupes de touristes des visites d'exploitations agricoles.

Pour ce faire, il sera nécessaire de former des guides spécialisés, capables d'encadrer des groupes et d'expliquer les cultures, les types d'élevage et le patrimoine, en collaboration avec l'agriculteur.

Les objectifs sont multiples :

- Expliquer le monde agricole en général, à divers types de publics : scolaire, professionnel (urbanisme, agriculture, patrimoine, ...), groupes constitués, ou visiteurs lors d'événements ponctuels
- Proposer un nouveau produit spécifique à notre territoire tant du point de vue patrimonial qu'historique ou agricole
- Les fermes sélectionnées seront donc prioritairement celles qui allient le patrimoine et l'agriculture (fermes en carré typiques de la région condrusienne implantées de façon spécifique) afin de montrer comment vit l'agriculture moderne avec ses obligations actuelles dans des bâtiments anciens à haute valeur patrimoniale
- Le fait de proposer à des agriculteurs de se former aux techniques de guidage et à l'histoire des bâtiments, ou à des guides touristiques professionnels de se former au monde agricole actuel, donnerait une plus-value professionnelle à toutes ces personnes.

Ce produit est à mettre en relation avec la fiche « Tourisme » du GAL, de manière à le pérenniser. Il sera réalisé en étroite collaboration avec les Offices du Tourisme, Syndicats d'Initiative et Maisons du Tourisme du territoire.

La méthodologie mise en œuvre sera la suivante :

- Etablir le listing de toutes les fermes en carré patrimoniales du territoire
- Contacter les agriculteurs de ces fermes pour leur proposer le projet et les motiver à être acteurs du projet



- Contacter les guides touristiques professionnels travaillant habituellement sur le territoire pour leur proposer le projet « agri-guide »
- Former les guides intéressés sur les deux thématiques (patrimoine et agriculture)
- Créer les circuits et en faire la promotion via les structures touristiques existantes.

### **1.6.8 Promotion des circuits courts**

La promotion des producteurs locaux et donc des circuits courts était au cœur de la programmation 2007-2013. Plusieurs actions ont été menées dans ce sens : confection et diffusion d'une brochure de présentation des producteurs locaux, soutien de manifestations locales et ouverture au grand public, distribution de sacs réutilisables, etc. Une véritable dynamique collective est née ; elle doit désormais être portée par les producteurs eux-mêmes afin d'être pérenne.

L'objectif du GAL est de poursuivre le travail entamé dans le cadre de la programmation précédente et de continuer à soutenir les producteurs locaux, mais dans un nouveau « cadre » et à plus petite échelle. L'ambition est en effet de continuer à soutenir certaines actions innovantes initiées par les producteurs, avec une attention particulière pour les actions visant les synergies / collaborations entre producteurs. 5 actions seront ainsi soutenues au cours du projet, à concurrence de 2.000€ par action. Les propositions émanant des producteurs seront collectées dans le cadre d'un appel à projets et départagées par un jury de sélection.

### **1.7 Plan de financement et échéancier des dépenses**

Le plan de financement prévoit l'engagement d'un chargé de mission à 1/2 temps pendant 4 ans et le fonctionnement y associé (14% forfaitaires). Le profil souhaité est décrit ci après :

- Formation : universitaire (bio ingénieur, master en sciences ou en géographie, ingénieur industriel,...) ou bachelier avec expérience de préférence (agronomie, sciences,...). Formation complémentaire en agriculture ou environnement souhaitée.
- Expérience professionnelle : toute expérience professionnelle en lien avec le projet est un atout.

Le poste « partenaires » concerne 2 actions :

- Les frais d'analyse de fourrage et de conseils en ferme prodigués par notre partenaire : l'Office Provincial Agricole. Les actions consisteront en l'analyse de fourrages, l'interprétation des résultats et le conseil en ferme. Budget : 10.000€
- La création de la pièce de théâtre citoyenne sur la ruralité, en collaboration avec notre partenaire : la Compagnie du Milieu du Monde. Budget : 18.600€

Un budget de promotion est attribué à la réalisation d'une brochure de capitalisation sur les analyses énergétiques et alimentaires en fermes et à la conception de fiches techniques relatives aux essais de fourrages.

Aucun investissement n'est prévu sur le projet.

#### **Recherche de fonds additionnels**

La création d'une pièce de théâtre citoyenne sur la ruralité représente une démarche artistique conséquente. L'objectif est d'aboutir à une œuvre professionnelle tout en mobilisant des citoyens. Elle nécessitera par conséquent des fonds additionnels que le GAL recherchera par ailleurs (Centres Culturels, Fédération Wallonie Bruxelles, etc.).



Agriculture	Total	FEADER (38,7%)	Wallonie (51,3%)	Part locale (10%)
Personnel	110.000	42.570	56.430	11.000
Fonctionnement	15.400	5.960	7.900	1.540
Partenaires	33.600	13.003	17.237	3.360
Sous-traitance	0	0	0	0
Actions projet	19.000	7.353	9.747	1.900
Promotion	21.000	8.127	10.773	2.100
Investissements	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>199.000</b>	<b>77.013</b>	<b>102.087</b>	<b>19.900</b>

Agriculture	Total	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Personnel	110.000	0	27.500	27.500	27.500	27.500	0
Fonctionnement	15.400	0	3.850	3.850	3.850	3.850	0
Partenaires	33.600	0	4.800	9.600	9.600	9.600	0
Sous-traitance	0						
Actions projet	19.000	0	3.081	6.162	6.162	3.595	0
Promotion	21.000	0	5.250	5.250	5.250	5.250	0
Investissements	0						
<b>TOTAL</b>	<b>199.000</b>	<b>0</b>	<b>44.481</b>	<b>52.362</b>	<b>52.362</b>	<b>49.795</b>	<b>0</b>

Agriculture	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Personnel						
Fonctionnement						
Partenaires						
Sous-traitance						
Actions projet						
Promotion						
Investissements						

Agriculture	2015		2016		2017		2018		2019		2020		TOTAL	
	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie
Personnel	0	0	10.643	14.108	10.643	14.108	10.643	14.108	10.643	14.108	0	0	42.570	56.430
Fonctionnement	0	0	1.490	1.975	1.490	1.975	1.490	1.975	1.490	1.975	0	0	5.960	7.900
Partenaires	0	0	1.858	2.462	3.715	4.925	3.715	4.925	3.715	4.925	0	0	13.003	17.237
Sous-traitance														
Actions projet	0	0	1.192	1.581	2.385	3.161	2.385	3.161	1.391	1.844	0	0	7.353	9.747
Promotion	0	0	2.032	2.693	2.032	2.693	2.032	2.693	2.032	2.693	0	0	8.127	10.773
Investissements														
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17.214</b>	<b>22.819</b>	<b>20.264</b>	<b>26.862</b>	<b>20.264</b>	<b>26.862</b>	<b>19.271</b>	<b>25.545</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>77.013</b>	<b>102.087</b>



## 1.8 Indicateurs de moyens, de réalisation, de résultats et d'impact

Indicateurs de moyens	Objectif
Moyens financiers (dépenses publiques en euros)	199 000
Moyens humains (en ETP annuel cumulé)	2
Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif
Elaboration d'une méthodologie de bilan énergétique	1
Réalisation de bilans énergétiques en ferme et interprétation des résultats	25
Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées	25
Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions pour économiser l'énergie	20
Elaboration d'une méthodologie d'analyse de l'autonomie alimentaire	1
Analyse de l'autonomie alimentaire en ferme et interprétation des résultats	25
Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées	25
Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions d'autonomie alimentaire	20
Réalisation d'une brochure de capitalisation (autonomie énergétique et alimentaire)	1
Nombre de brochures diffusées	500
Réalisation d'essais en fermes	6
Nombre d'ha d'essais en ferme	3
Organisation de visites de terrain	8
Nombre de participants aux visites de terrain (total)	80
Organisation de séances d'informations sur les groupements d'employeurs	2
Nombre de personnes sensibilisées	20
Nombre de groupements d'employeurs créés	1
Création d'une pièce de théâtre citoyenne	1
Nombre de citoyens impliqués dans la démarche créative	40
Représentation de la pièce de théâtre citoyenne	3
Nombre de spectateurs	450
Organisation de formation d'agri-guides	2
Nombre d'agri-guides formés et actifs	8
Création de circuits touristiques agriculture-patrimoine	3
Nombre de personnes ayant bénéficié des services des agri-guides	400
Organisation d'actions de promotion des circuits courts	5
Nombre de producteurs locaux impliqués dans les actions	20
Indicateurs d'impact	
Les agriculteurs du territoire possèdent les outils et le soutien nécessaires pour augmenter l'autonomie énergétique et alimentaire de leur exploitation	
La viabilité des fermes est améliorée	
Les agriculteurs partagent leurs expériences et améliorent ainsi leur pratiques professionnelles	
Les habitants du territoire ont pris conscience des réalités du monde agricole	



## 1.9 Caractère innovant du projet

Les intrants et les dépenses énergétiques directes représentent des coûts importants pour les exploitations agricoles. Cependant, très peu d'agriculteurs se sont à ce jour penchés sur ces consommations pour tenter de les réduire. L'approche proposée par le projet de réaliser des bilans énergétiques et alimentaires en fermes est par là innovante. Le conseil et l'accompagnement en ferme qui découlent de l'analyse des résultats de ces bilans, sans être révolutionnaire, répondent à un besoin réellement exprimé par les agriculteurs et inversent la tendance actuelle où le conseil en fermes est souvent limité et orienté consommation.

L'outil DECiDE utilisé pour les bilans énergétiques dans le cadre du projet représente une réelle innovation technique. Précédemment, les bilans énergétiques en fermes étaient réalisés sur base d'outils étrangers peu adaptés à la réalité wallonne. DECiDE est issu d'un travail récent du CRA-W et permet d'effectuer des bilans en prenant en compte des critères représentatifs du contexte wallon. La finalisation de l'outil et la phase test sera réalisée par le CRA-W courant 2015. Les bilans effectués par le GAL avec l'outil DECiDE s'inscrivent dès lors dans une phase pilote. Les résultats collectés sur le territoire seront transmis au CRA-W qui pourra dès lors établir une base de données comparative des fermes.

L'analyse de l'autonomie alimentaire sur base de la comptabilité de gestion est également une démarche assez novatrice et peu d'agriculteurs bénéficient de telles analyses pour adapter leurs modes de gestion et ainsi réduire leur dépendance vis-à-vis des intrants.

Les essais en ferme revêtent également un aspect innovant, pas tant d'un point de vue technique mais plutôt dans la volonté de replacer les agriculteurs dans une démarche de recherche-action et de leur donner la possibilité d'identifier eux-mêmes les essais qu'il serait intéressant de mener sur le territoire.

Le deuxième axe du projet concernant la sensibilisation du grand public s'inscrit lui aussi dans une démarche innovante dans les outils mis en œuvre : le théâtre action implique des citoyens du territoire dans la conception et la réalisation d'une pièce de théâtre. La création s'inspirera de témoignages d'agriculteurs, d'habitants et sera totalement ancrée dans notre ruralité.

Enfin les agri-guides, tout en sensibilisant les touristes et habitants aux réalités du monde agricole, doteront le territoire d'une animation touristique innovante.

## 1.10 Pérennité du projet

### 1.10.1 Autonomie énergétique et alimentaire

La collecte d'informations pour les bilans en fermes sera réalisée par le chargé de mission en étroite collaboration avec l'agriculteur, les bilans nécessitant en effet de nombreux paramètres. L'agriculteur sera également impliqué dans l'interprétation des résultats et la sélection des solutions à apporter. Il sera également épaulé par le chargé de mission dans la mise en œuvre des solutions. Ce processus participatif permettra à l'agriculteur de mieux cerner les réalités de son exploitation en matière énergétique et alimentaire et ainsi acquérir une réelle autonomie d'action et de suivi des solutions mises en œuvre.

Le fait de travailler en partenariat avec l'OPA permet également d'assurer une forme de pérennité sur les questions d'autonomie alimentaire. En effet, l'OPA réalisant des comptabilités de gestion et du conseil en fermes dans ses missions courantes pourra étendre son conseil à la question de l'autonomie alimentaire et ainsi continuer à répondre aux questions des agriculteurs suivis dans le cadre du projet.

Au niveau énergétique, ValBiom demeurera également accessible pour les questions des agriculteurs.



Les échanges accrus entre agriculteurs, notamment les agriculteurs impliqués dans le projet, devraient favoriser l'entraide entre exploitations et par là assurer aussi la pérennisation des actions menées, les agriculteurs pouvant s'épauler entre eux.

### **1.10.2 Agri-Culture**

La pérennité du spectacle créé sera assurée via la Compagnie du Milieu du Monde qui continuera à diffuser cette création en local et plus largement. Le spectacle sera proposé notamment aux différents centres culturels régionaux.

Les guides agricoles formés dans le cadre du projet seront directement rattachés aux Maisons du Tourisme, Syndicats d'Initiative et Office du Tourisme du territoire qui se chargeront de la promotion touristique des circuits créés et le lien entre les guides et les demandes de guidance, assurant ainsi la pérennité de l'action.